



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Prêts Croissances Petites Entreprises

Publics concernés

Entreprise

Domaines secondaires

Performance et compétitivité

Dans le cadre du SRDEII, la région a pour ambition de développer un écosystème de financement favorable aux entreprises de son territoire afin de contribuer efficacement au développement de celles-ci. Pour cela, la région souhaite faciliter l'accès des plus petites entreprises aux financements nécessaires à la réalisation de leur projet.

Objectifs

La Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité mettre en place un dispositif public d'aide au développement économique appelé Prêt Croissance Petites Entreprises, afin de soutenir leur croissance.

Bénéficiaires

PME de 3 à 50 salariés, créées depuis plus de 3 ans et exerçant leur activité en
Région Nouvelle-Aquitaine

Montant

Ces prêts participatifs seront consentis à des conditions préférentielles grâce à l'intervention de la Région. Ils seront mis en place par BPI Financement dans le cadre d'un partenariat régional.

Modalités

Projets éligibles :

- les investissements immatériels,
- les investissements corporels à faible valeur de gage,
- l'accroissement du Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Ne sont pas éligibles au Prêt Croissance Petites Entreprises :

- les opérations relatives au financement de la création (entreprises de moins de trois ans d'ancienneté), ou de la transmission d'entreprise ;
- les entreprises en difficulté, au sens de la réglementation européenne ;
- les opérations de restructuration financière.

Comment faire ma demande ?

Modalités d'intervention

Les prêts pourront être compris entre 10000 et 50000 euros pour une durée de 5 ans dont 1 an de différé.

Ces prêts sont obligatoirement accompagnés d'un prêt bancaire, d'apport en fonds propres ou d'apports en financement participatif de montant au moins équivalent.

Le prêt croissance pourra être mobilisé seul ou en complémentarité des autres dispositifs régionaux.

Correspondants

Service Relation aux Usagers

05 49 38 49 38

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption